

EN-SOUVENIR-TARN

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Dénomination :

« En-Souvenir-Tarn » entreprise de Nettoyage, Entretien et Fleurissement de sépultures
Siret : 803 568 278 00029
représentée par Daniel Fabre 87, Avenue de Rodez 81400 CARMAUX (Tarn), Tel : 0033 6 10 08 04 87
Mail : en-souvenir@orange.fr site internet : www.en-souvenir-tarn.com

Description de l'activité :

Enlèvement des fleurs séchées et des mauvaises herbes, lavage et brossage manuel de la tombe, nettoyage des souvenirs* et objets*, rinçage, séchage et lustrage de la tombe, traitement des mousses et moisissures, une plante à choisir selon disponibilité du fournisseur, des photos « Avant- Après » seront envoyés par email ou courrier.

Les Interventions s'effectueront dans un rayon de 20 km autour de Carmaux, au-delà, un supplément de 0,50 cts du km sera appliqué.

Tarifs:

Le tarif en vigueur à partir de 120 € et dégressif selon la fréquence sont pour des tombes classiques en pierre polie tel que marbre ou granit.

Pour les tombes doubles ou en pierre brute ou encore toutes demandes particulières, un supplément sera appliqué après analyse et un devis sera établi.

Nettoyage des ornements : jusqu'à 10 compris dans les forfait, au delà + 2 € /pièce

Arrosage à la demande : 6 €/passage dans un rayon de 10 Km aller retour, au delà + 0,50 €/Km

Fleurissement à la demande : 15 € le déplacement dans un rayon de 10 Km aller retour, au delà + 0,50 €/Km

Rafraîchissement du lettrage : sur devis

Réfection des joints: sur devis

Paiements acceptés : virement bancaire, cheque, espèces.

Les tarifs des prestations sont ceux en vigueur à la signature du contrat, et pourront être révisables à la date anniversaire du contrat. (TVA non applicable art.2938 du CGI)

Le paiement sera demandé à la signature du bon de commande et sera encaisser après la prestation.

Durée et conditions du contrat :

Le contrat sera établi pour une période de un (1) an hors prestation ponctuelle et sera reconduit tacitement par période de 1 an.

Si le client ou le prestataire décide d'arrêter le contrat, un préavis de 30 jours sera envoyé avant la date anniversaire du contrat par lettre recommandée avec accusé de réception.

Réalisation des interventions d'entretien

Le prestataire s'engage à réaliser les prestations convenues sur le contrat dans les six jours ouvrables avant la Date butoir convenue avec le client.

Après l'intervention, une photo « Avant Après » sera envoyée par courrier ou par email au client pour lui confirmer la bonne réalisation de l'entretien demandé. Si aucune réclamation n'est faite dans les 5 jours après la date prévue, le client tiendra pour conforme les prestations réalisées.

En cas de problèmes imprévisibles, grève, intempérie, ou tout autre cas de force majeure empêchant d'entreprendre les prestations à la date butoir, le client en sera informé et ne pourra en aucun cas rompre le contrat.

Par contre si dans les 6 jours après la date butoir les prestations ne sont pas réalisées, le client pourra rompre son contrat par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le prestataire se garde le droit de ne faire aucune intervention sur une tombe ou un monument si des dégradations sont constatées. Le prestataire en informera le client avant d'intervenir et d'avoir l'aval du client.

Annulation ou rétractation

A la signature du contrat le client dispose de 7 JOURS ouvrables pour annuler son contrat par courrier recommandé avec accusé de réception au prestataire sans aucun justificatif.

Au delà de 7 JOURS la commande sera ferme et définitive.